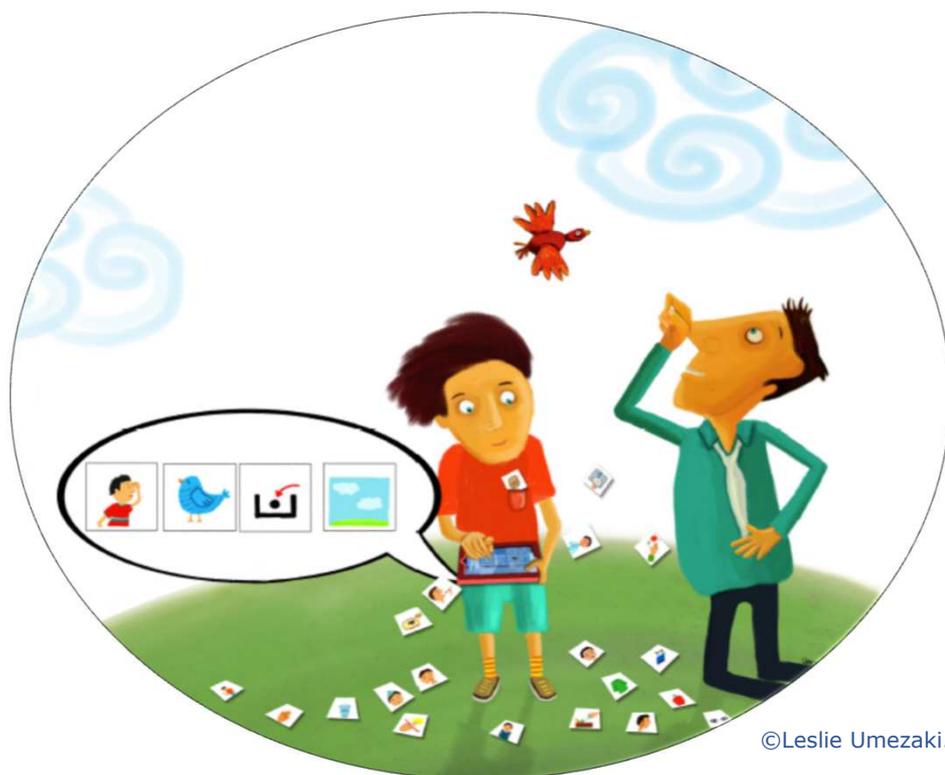
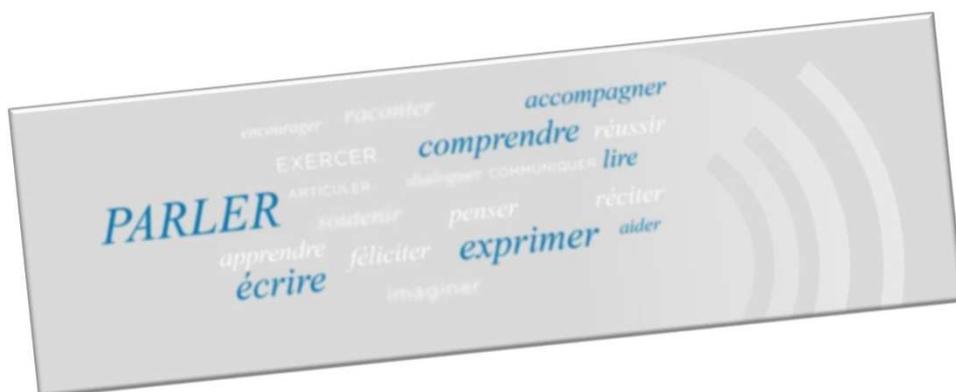




ARLD
association romande
des logopédistes diplômés

Rapport d'activité 2018

Association Romande des Logopédistes Diplômés



©Leslie Umezaki.com

Sommaire

A propos de l'ARLD	3
ARLD 2018 en chiffres	4
Le Comité stratégique	5
Message de la Présidente	6
Activités du Secrétariat général – Mise en réseau et motivation	7
Communication et collaboration	8
Communiquer autrement – Site Internet	9
Collaborations externes	10
Formation continue	11
Travail politique	12
Activités des commissions et groupes de travail	13
Plateforme intercantonale - PIC	14
Commission de déontologie	15
Commission des finances	16
Groupe de travail Dyscalculie	17
Groupe de travail Prévention	18
Groupe de travail Pratiques professionnelles	19
Groupe de travail Journée de la logopédie	20
Langage et Pratiques	21
CPLOL	22
Les sections de l'ARLD	23
Section bernoise	24
Section fribourgeoise	25
Section genevoise	26
Section jurassienne	27
Section neuchâteloise	28
Section valaisanne	29
Section vaudoise	30
Finances	31



ARLD
association romande
des logopédistes diplômés

**«Quoi que tu rêves
d'entreprendre, commence-le.**

**L'audace a du génie, du
pouvoir, de la magie. »
Goethe**



Joëlle Pitteloud
Secrétaire générale



Catherine Tili-Hunziker
Chargée de projet



Monique Tschumperlin
Secrétaire administrative

A propos

La logopédie est une profession indépendante qui nécessite une importante collaboration interdisciplinaire et de nombreuses responsabilités. Elle se situe au carrefour de nombreuses disciplines telles que la médecine, la psychologie, la linguistique et la pédagogie.

Sa mission est de promouvoir et défendre une logopédie efficace, incontournable et professionnelle en Suisse Romande, en

- ❖ Œuvrant pour une qualité des compétences de nos membres et de leurs prestations
- ❖ Etant un acteur dans la prévention en matière de logopédie
- ❖ Informant de l'apport spécifique – ou - de la spécificité de la logopédie auprès de la population entière (bénéficiaires, partenaires, politiques)
- ❖ Effectuant une veille sanitaire concernant l'évolution de troubles traités par la logopédie.

ARLD 2018 en chiffres



**971 membres répartis
sur 7 sections romandes¹**



**78 membres engagés dans les
Commissions, Comités de sections,
Groupes de travail, Comité stratégique**



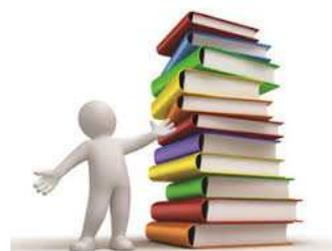
**422 participant-es
à des formations**



**3 collaboratrices au Secrétariat général
170%**



10 lettres d'information



**Publication du 61^{ème} numéro
de la revue Langage et
Pratiques**

¹ 28 membres sont affiliés à deux sections

Le Comité stratégique

- ***Anais Favre, présidente***
- ***Céline Lauffs, vice-présidente***
- ***Emilie Godbille***
- ***Eloïse Eusebio-Christe***
- ***Sylvie Moine***



Message de la Présidente

A l'ARLD, il suffit d'avoir été membre d'un Comité, d'un Groupe de travail ou d'une Commission une fois pour garder le sentiment d'une obsession, celle d'être toujours en train de (devoir) définir et défendre notre profil et nos pratiques professionnels. Force est de constater que si nous résumons la mission de l'association dans « Défendre, promouvoir et faire connaître la profession », tout nous y ramène effectivement... Face aux défis économiques, politiques et sociétaux, sans cesse changeants, la réponse de l'ARLD réside dans ses membres, et notamment dans leur engagement à ce que la profession ne fasse pas profil bas sans l'avoir choisi.

Il y a les Comités cantonaux, qui travaillent activement à la connaissance et à la reconnaissance de la profession, mises régulièrement sur le *profil* du rasoir au gré de l'élaboration et des révisions des législations et autres concepts cantonaux.

Les Groupes de travail, chargés de *profilaxie* au travers de la mise à jour des bonnes pratiques, permettent aux professionnels de se situer (tant en intra-qu'en inter-disciplinarité) et de délimiter leurs champs d'expertise.

Les Commissions, *profils* conducteurs déontologique et financier.

Et pour garantir un *profil* rouge fédérateur, nous, le Comité stratégique, œuvrons à coordonner besoins et moyens, soucieux que le profil et les pratiques professionnels ne soient pas définis par d'autres que par les logopédistes.

Quand on se dit parfois que tout ne tient qu'à un *profil*, autant avoir l'ambition de faire face. C'est pour ce travail réalisé durant l'année 2018 que le Comité stratégique remercie l'ensemble des membres des divers Comités, Commissions et Groupes de travail qui mettent bénévolement leur temps et leur énergie au service de la mission de l'ARLD.

Anaïs Favre, présidente

Activités du Secrétariat général

Dans la vie, il est possible de voir le verre à moitié plein ou le verre à moitié vide. Il s'agit toujours d'une question de perspective et ceci peut s'appliquer pour l'année passée. En effet, de nombreux projets ont pu être menés et en voici quelques exemples ci-après : la modification d'Internet, la participation des sections au lancement du film M, la mise sur pied du cours sur le lobbying à l'attention des Comités, l'élaboration de différents documents par les Groupes de travail, la conduite de formations, l'augmentation des membres, les rencontres avec différents gouvernements, le travail important des logopédistes dans des Commissions et Groupes de travail de l'ARLD. Parallèlement, il reste cependant encore différents projets à élaborer, comme un annuaire de logopédistes à destination du public, l'amélioration de la visibilité de la profession, des statistiques fiables pour la Suisse romande. Nous vous prions de trouver ci-après les différentes activités menées par le Secrétariat général dans les domaines prioritaires de l'association.

Mise en réseau et motivations

Pour renforcer l'association, il est important d'utiliser toutes les ressources à disposition. Les interactions sociales entre les membres, les sections, les Commissions et les Groupes de travail constituent des éléments clés. Le Secrétariat général et les sections communiquent ainsi plusieurs fois par année et ceci par le biais de différents canaux (téléphones, mails, séances de Comité ou Assemblées générales).

Différentes réflexions et communications ont eu lieu à des niveaux divers pour motiver les membres à s'engager dans l'association, dans les Groupes de travail et dans les Comités cantonaux. Plusieurs propositions ont été mises en œuvre comme par exemple, valoriser les succès aux AG, faire figurer les avantages d'être membre sur Internet, ouvrir l'inscription aux formations en premier lieu aux membres des Comités, créer un statut de membres étudiants. Pour développer les échanges entre les régions, les cantons, les Groupes de travail, les Commissions, au sein du SG et en Suisse, les lettres d'information ont trouvé une cadence mensuelle.

Communication et collaboration

La communication joue un rôle primordial pour une association professionnelle, afin de favoriser la connaissance et reconnaissance de la profession. Elle permet également d'avoir l'appui de l'opinion publique qui peut exercer un rôle de soutien et faire avancer les thèmes. Les informations doivent également être à disposition tant des professionnels, que des patients.

Dans le cadre de la projection du film «M» de Sara Forestier, qui raconte l'histoire d'une rencontre entre Lila jeune fille bègue et timide et Mo qui ne sait pas lire, une collaboration entre l'ARLD, Lire et écrire et Association bégaiement a donné lieu à 6 ciné-rencontres dans 6 villes. Ces ciné-rencontres ont été mises sur pied en moins d'un mois ; de nombreuses logopédistes se sont engagées avec entrain et ceci simultanément dans 6 cantons romands. Cet engagement démontre la passion qui habite les logopédistes, souhaitant s'engager pour leur métier et leurs patients.



Communiquer autrement

Journée de la logopédie : la Communication alternative et augmentée

Dans le cadre de la journée de la logopédie, un film a été développé. Bravo et merci aux scénaristes, actrices et acteurs, réalisatrices et monteuses de ce film, qui a été diffusé sur youtube.

Pour celles et ceux qui souhaitent voir, revoir et partager le film <https://www.youtube.com/watch?v=DKOqs1agAsc>



communiquer autrement - journée de la logopédie 2018

Site Internet

La navigation du site a été entièrement revue pour faciliter son utilisation. Nous avons également choisi de réduire son contenu, afin d'avoir un site disposant de données actuelles. L'accès à différents documents a été limité à nos membres, en priorité.

ARLD
association romande
des logopédistes

ASSOCIATION • SECTIONS CANTONALES • LOGOPÉDISTES • PATIENTS • PUBLICATIONS • ANNONCES • CONTACT

encourager féliciter accompagner
EXERCER comprendre réussir
ARTICULER articuler lire
consulter penser distinguer
apprendre écrire exprimer aider
imaginer

Association romande des logopédistes diplômés
La logopédie est une profession indépendante qui nécessite une importante collaboration interdisciplinaire et de nombreuses responsabilités. Elle se situe au carrefour de nombreuses disciplines telles que la médecine, la psychologie, la linguistique et la pédagogie.

Actualités

07 Formations continues
06 ARLD 2018

Collaborations externes

Sans les autres partenaires, l'ARLD ne pourrait rien faire. Il est important que les collaborations se développent.



La Conférence des associations professionnelles suisses des logopédistes (CAPSL) se réunit plusieurs fois par an et permet de réfléchir, élaborer des projets et stratégies pour améliorer la situation de la logopédie pour les adultes ou des projets communs. Un groupe suisse chargé de travailler sur la journée de la logopédie 2019 travaille «d'arrache pied» pour développer notamment un «give away» sur le thème du jeu... Affaire à suivre et merci à Betül Akin et Anne-Christine Joyet pour leur travail au sein du groupe.

Les universités constituent également un partenaire de choix. Des rencontres ont lieu pour renforcer la collaboration et construire d'éventuelles synergies. Des préoccupations communes sont également partagées comme la problématique du manque de places de stages. L'ARLD peut par exemple régulièrement présenter auprès des étudiants, son travail, son rôle, les défis et enjeux de la profession. Une collaboration particulière a eu lieu avec l'université de Neuchâtel dans le cadre de la journée de la logopédie.

L'ARLD a également rencontré différents partenaires comme la fondation CSPS (Centre suisse de pédagogie spécialisée) et l'aDsr (Association Dyslexie suisse-romande).

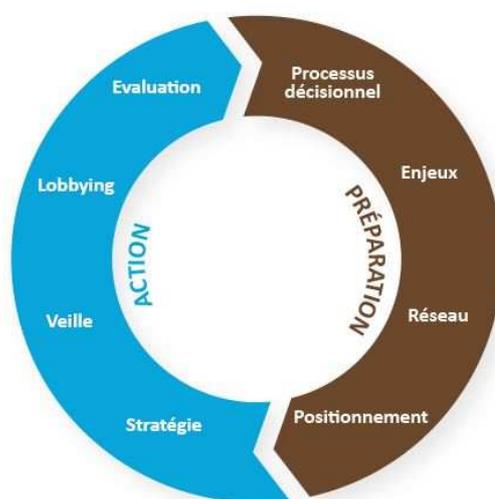
Formation continue

L'ARLD souhaite garantir des formations de qualité et améliorer leur organisation pour répondre aux besoins et attentes de ses membres. L'année 2018 a été riche en formations permanentes. Nous comptabilisons 10 thématiques présentées de manière théorique et/ou clinique dans le cadre de grands groupes ou de petits ateliers. Dans le but de développer et de garantir des formations permanentes de qualité, un concept est en cours d'élaboration et sera présenté lors de l'Assemblée des Délégués. Les réponses récoltées dans le sondage *Survey Monkey* sont très encourageantes et nous indiquent qu'il faut continuer dans le même sens. Nous remercions les membres pour leur confiance.

- ❖ Dyspraxie verbale - *Anne Mazuis Goldenberg*
- ❖ Dyscalculie - *Michèle Mazeau*
- ❖ Ateliers dyscalculie - *Marie-Pascale Noël – Anne-Françoise de Chambrier - Muriel Taccoz Erpen*
- ❖ Evaluation et intervention orthophonique auprès des enfants d'âge préscolaire vivant dans des contextes de vulnérabilité sociale - Formation théorique et clinique - *Audette Sylvestre*
- ❖ Evaluation et intervention orthophonique auprès des enfants d'âge préscolaire vivant dans des contextes de vulnérabilité sociale - Formation et supervision clinique – 4 modules - *Audette Sylvestre*
- ❖ Thérapie ACT - *Juliette de Chassey*
- ❖ PIFAM – Programme d'Intervention sur les Fonctions Attentionnelles et Métacognitives - *Francine Lussier*
- ❖ Signes d'alerte des divers troubles neuro-développementaux dans un bilan logopédique de base - *Priska Bodmer*
- ❖ Troubles de l'oralité et de la déglutition - *Johanna Deron*
- ❖ Communication alternative et augmentée: quelles évaluations? Quelles interventions? - *Elisabeth Cataix-Negre*



Travail politique



8 étapes pour un lobbying efficace

La vision de l'ARLD est de défendre la profession; ceci se révèle très important depuis la modification de la péréquation financière. En effet, la majorité des cantons définissent leur concept cantonal et les législations qui en découlent. Différentes sections participent à des Groupes de travail visant la modification des législations ou la mise en œuvre des concepts. En cas de besoin, la Secrétaire générale les soutient dans leurs démarches et participe le cas échéant à des rencontres avec les Conseillères d'Etat (par exemple VD et NE). Pour les aider, le Secrétariat général a organisé pour les Comités des sections un cours pratique « la politique et le lobbying pour les nuls ». Ce cours pourrait être reconduit régulièrement afin que les personnes actives dans les processus politiques puissent disposer des bases nécessaires à leurs actions. Le cours permettra peut-être de développer des plans d'actions avec le soutien du Secrétariat général. Au niveau national, les démarches se font principalement via la Conférence des Associations professionnelles Suisses des logopédistes (CAPSL), laquelle a notamment travaillé sur la modification des prestations de l'OPAS, et les trajets dans les homes. Le rapport annuel de la CAPSL informe sur sa composition, son fonctionnement et les thèmes liés.

http://arld.ch/fileadmin/user_upload/Documents/ARLD/WWW/Editeurs/Association/rapports_annuels/KSBL_Jahresbericht_2016_17_druck.pdf

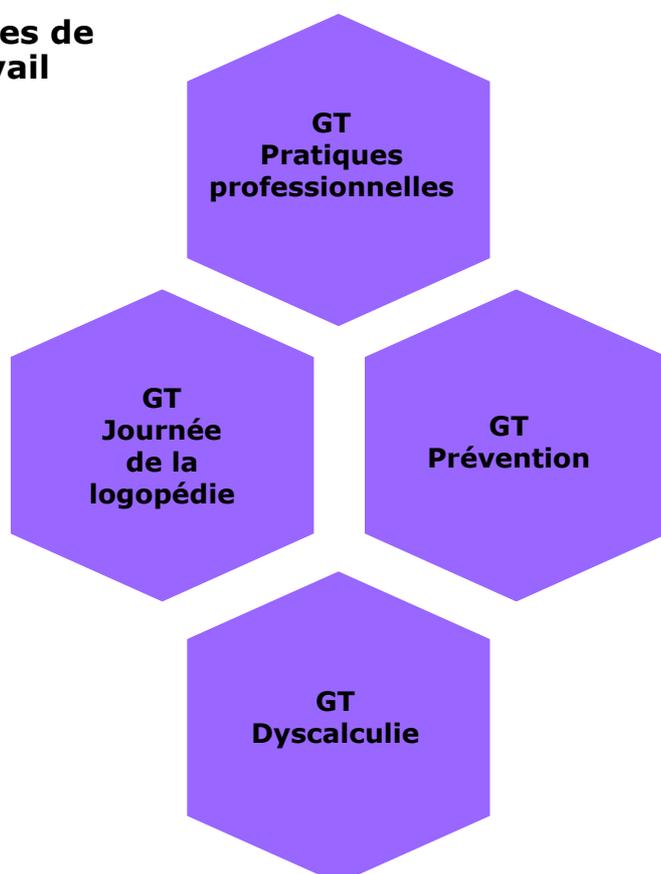
Activités des Commissions et Groupes de travail



Commissions permanentes selon les statuts



Groupes de travail



Comité de rédaction



Plateforme intercantonale - PIC

Les portes paroles et délégués des sections, présents lors des Plateformes intercantionales ont à nouveau abordé des sujets très divers. Au cours des quatre rencontres les thèmes suivants ont été traités:

Les stages, les nouvelles technologies, les critères de diagnostics, les aménagements scolaires, la formation, la fin des traitements... Ces rencontres servent de bases, soit pour « enrichir » les réflexions et les projets, soit pour concrétiser de nouveaux projets, soit pour tout simplement connaître la pratique des autres cantons et y trouver de bonnes idées. Nous avons délibérément choisi de ne pas créer de nouveaux Groupes de travail en 2018, mais de réfléchir, échanger et proposer du contenu pour les Groupes de travail existants, le Secrétariat général et le Comité stratégique. Il est en effet important, voire nécessaire, que les thèmes soient approfondis. A titre d'exemple, la séance consacrée à la formation a permis de développer et de poser les bases de la position de l'association sur la formation, et ceci à court et moyen terme. Les résultats seront présentés lors de la prochaine Assemblée des délégués.

Les représentant-e-s des sections ont également évalué «la PIC», dont le fonctionnement, les thèmes et la fréquence ont été relevés comme positifs.

Un grand merci aux porte-paroles et aux délégués qui préparent, participent et enrichissent à chaque fois les échanges et les discussions qui permettent d'avancer.

Commission de déontologie

- **Solange Waselle, présidente**
- **Isabelle Enrico, vice-présidente**
- **Fabienne Kohler**
- **Sandrine Praz Pitteloud**
- **Léo Barblan, consultant**

La Commission de déontologie (Comdéont) fête ses 4 ans et remercie les membres, chaque question et sollicitation permettant d'affiner son fonctionnement, de traiter des sujets éthiques très intéressants, relayés aux membres sous forme de recommandations.

La ComDéont n'a pas chômé cette année non plus : 9 séances de minimum 2h30 et 1 séance de 6h30 ont eu lieu à Yverdon et Grandson. Elle a :

- rédigé de nouvelles recommandations (en cours ou finalisées) sur la base de situations récurrentes ou de questions de membres à propos de la publicité, la collaboration avec d'autres professionnels, des séances manquées, d'éventuelles demandes de témoignage en justice, de justificatifs demandés par des parents en situation de divorce conflictuel, du secret.
- renoncé à créer une page Pub, initialement prévue comme annexe au code de déontologie, qui sera transformée finalement en recommandations.
- répondu par courrier aux sollicitations de membres sur des questions déontologiques.
- cogité à l'organisation d'une journée d'échanges « Agir déontologiquement, oui mais comment? », planifiée initialement en novembre 2018. Au regret de la Commission, cette journée a été annulée en raison du manque d'intérêt des sections cantonales.
- repris le règlement de la Commission. En effet, au début de la mise en place de celle-ci, deux règlements avaient été conçus : règlement de fonctionnement et règlement d'application. Pour simplifier la consultation, les membres de la Commission les ont refundus. Ce nouveau règlement sera donc présenté en Assemblée des délégués de novembre 2018 avec les modifications proposées.
- rencontré la responsable du groupe de travail Pratiques professionnelles, Catherine Tlili, afin d'ajuster nos domaines de réflexion et répartir les questions évoquées lors des deux PICS sur le secret.
- rencontré Joëlle Pitteloud, Secrétaire générale et Anaïs Favre, présidente pour fixer des lignes directrices et échanger sur nos interventions.
- créé son logo pour la lettre d'information de l'ARLD.
- investi, en prévision de la prochaine étape d'évaluation des nouvelles structures de l'ARLD, temps et énergie sur son autoévaluation. Un formulaire, permettant d'aider à la réflexion, fourni par le Secrétariat général, a été transmis au Comité stratégique en septembre 2018.

Trois membres de la Commission arrivent au terme de leur mandat de 4 ans, soit Solange Waselle (VD), présidente, Isabelle Enrico (NE), vice-présidente et Fabienne Kohler (JU). Un grand merci pour leur travail et leur engagement qui ont permis la mise en place de la Commission en y apportant leurs expériences professionnelles et personnelles, ainsi que leurs réflexions et compétences critiques en matière de déontologie. Pour rester fonctionnelle, la Commission doit être composée d'au moins 4 membres. Solange Waselle se représente pour un mandat afin d'assurer le relais entre la première et la seconde Commission : sa candidature devra être validée lors de la prochaine AD. D'autres membres sont attendus pour compléter la Commission et lui permettre de perdurer.

Commission des finances

- ***Sandrine Bricheux***
- ***Jean-Luc Nicoulin***

Deux séances ont été organisées en 2018 pour aborder les points suivants :

- cotisations, montant, politique de rappels et différents statuts de membres
- suivi des comptes 2018 et budgets 2019 de l'ARLD romande
- suivi des comptes des sections et validation des contributions versées par la Romandie
- validation des demandes extraordinaires des sections
- suivi de l'application des règlements et des éventuelles modifications de ceux-ci
- possibilité de redistribution des charges et produits de l'association
- validation des paiements effectués par le Secrétariat général de l'association (principe de la double signature)

La Commission des finances encourage l'association à mettre en place pour 2019 une comptabilité analytique qui permettrait de connaître le coût complet de chaque grand poste de charges.

Groupe de travail Dyscalculie

- ***Anne-Françoise de Chambrier***
- ***Cassandra Muriset***
- ***Catherine Nydegger***
- ***Sandrine Roch***
- ***Muriel Taccoz Erpen***

Durant l'année écoulée, nous avons eu le plaisir de voir se concrétiser le premier cycle de formation organisé sur la dyscalculie. Pour rappel, notre GT tient à mettre à disposition des membres ARLD des formations d'orientation neuro-psycho-cognitive orientées sur la clinique. Etant donné que les formations initiales des logopédistes sont très hétérogènes en la matière, nous essayons de proposer des formules différentes pour que tant les plus débutants que les plus expérimentés y trouvent leur compte. Ainsi, ce cycle de formation a commencé par une mise à jour théorique sur le sujet, donnée par Michèle Mazeau les 1 et 2 février. A un niveau plus pratique, une supervision par Marie-Pascale Noël a été proposée à celles et ceux qui se sentaient déjà bien familiarisés avec le sujet, tandis qu'Anne-Françoise de Chambrier et Muriel Taccoz-Erpen ont mis en place des ateliers-formations pour les participants un peu plus novices sur ce sujet. Le nombre maximum de participants a été atteint pour chacune de ces formations et les évaluations récoltées ont mis en évidence un fort taux de satisfaction. D'autre part, le deuxième cycle de formation a pu être mis sur pied pour l'année 2018-2019. Alice de Vischer puis Marie-Christel Helloin viendront présenter des outils d'évaluation et des pistes de remédiation en janvier et mars 2019. Par ailleurs, notre Groupe de travail a commencé différentes démarches pour l'élaboration de la brochure sur la dyscalculie qui sera réalisée durant l'année à venir.

Groupe de travail Prévention

- ***Aude Bertras***
- ***Marjorie Bettendroffer***
- ***Audrey Boucheré-Beraldo***
- ***Carole Goettier***
- ***Christine Parisod***
- ***Gaëlle Schildknecht***
- ***Catherine Tlili-Hunziker***

Comme annoncé dans le rapport annuel 2017, le GT Prévention souhaite développer une page Internet sur le site de l'ARLD. Durant cette année, le GT s'est consacré à l'élaboration d'un tableau avec des fenêtres développementales pour la tranche d'âge 0-4 ans. Pour chaque fenêtre, nous avons listé des points de repères en termes de communication, de compréhension, de production, d'oralité et de compétences en lien. Nous avons complété ce tableau en donnant les premiers signes d'appels et des conseils spécifiques et généraux dans le but de répondre aux éventuelles inquiétudes des parents et/ou les aider à savoir « quand consulter » en logopédie. Nous avons choisi de nous adresser en priorité à des parents en simplifiant notre vocabulaire. Un tableau plus complet et détaillé sera destiné aux logopédistes et autres professionnels.

Le GT a pris le temps de trier les informations pertinentes en termes de messages à transmettre selon le public cible, de lister les ressources, de consulter des personnes de référence comme Catherine Berney et Monique Mischler, que nous remercions d'ailleurs pour leur disponibilité. Une étudiante en master de l'université de Neuchâtel va également soutenir ce travail dans le cadre d'un mémoire. L'objectif est maintenant de concevoir la page Internet et d'élaborer des flyers à partir du tableau.

Groupe de travail Pratiques professionnelles

- ***Vanessa Baumgarten***
- ***Caroline Busch***
- ***Cindy Hurry***
- ***Barbara Larcher***
- ***Pauline Mudry***
- ***Catherine Tlili-Hunziker***

L'objectif de ce GT est d'établir un guide des bonnes pratiques professionnelles, une forme de *veille* en partant d'un point de départ commun à tous, le recueil de la demande, avec ensuite des déclinaisons par domaine/spécificité/lieu d'intervention. L'idée étant de pouvoir se référer à un cahier des charges, un cadre commun pour valider notre pratique. Ce guide s'adresse en priorité aux logopédistes membres de l'ARLD.

A l'heure actuelle, le GT a déjà bien avancé dans ses réflexions et dans l'élaboration d'un livret, comme une feuille de route déclinée en plusieurs temps. Nous avons listé 6 différents actes qui se succèdent dans nos pratiques depuis le recueil de la demande à la décision de fin de prise en charge. L'idée était de trouver un processus commun à nos pratiques :

- 1) recueil de la demande
- 2) co-construction
- 3) positionnement
- 4) critères diagnostics
- 5) objectifs thérapeutiques
- 6) fin de prise en charge.

A l'heure actuelle, nous avons déjà étayé les 3 premiers actes par nos expériences cliniques, nos lectures, nos réflexions et nos échanges très riches au sein du GT constitué de 3 personnes en début d'année. A la suite de la lettre d'information du mois de juillet, nous sommes ravis d'accueillir 2 nouvelles recrues en septembre pour permettre l'avancée de nos réflexions.

Groupe de travail

Journée de la logopédie 2018

Communication alternative et augmentée

- ***Géraldine Ballansat***
- ***Audrey Gavard Boitier***
- ***Claudine Hanser***
- ***Stéphane Jullien***
- ***Sylvie Moine***
- ***Joëlle Pitteloud***
- ***Elsa Vonlanten***

Le but de la Journée européenne de la logopédie est de sensibiliser la population à la profession d'orthophoniste/logopédiste et aux troubles de la communication et du langage. Le thème 2018 est la communication alternative augmentée. Un Groupe de travail ad'hoc dirigé par Joëlle Pitteloud a été mis sur pied et a constitué une seule entité avec le Groupe de travail de la section fribourgeoise. Il s'est réuni trois fois pour définir et mettre en œuvre les activités prévues dans le cadre de cette journée. Deux axes ont été définis par les membres du groupe, le premier vers le public et le deuxième vers les professionnels. Différents «produits» ont été élaborés, à savoir:

1. Création, développement, mise en scène et réalisation d'un film diffusé sur Youtube.
2. Organisation et conduite d'une journée d'échanges à Fribourg aux Buissonnets, composée de formations, ateliers, conférences. Près de 80 personnes ont participé à cette journée, dont le programme était riche et varié. La collaboration avec l'université de Neuchâtel et la Fondation des Buissonnets a permis la conduite de cette journée.
3. Conduite d'une soirée d'initiation au soutien gestuel à Vevey.

Différents média ont consacré des articles à ce thème en lien avec la journée. Un immense MERCI à tous les membres qui se sont engagés tant dans l'organisation que la conduite ou le soutien de cette journée.

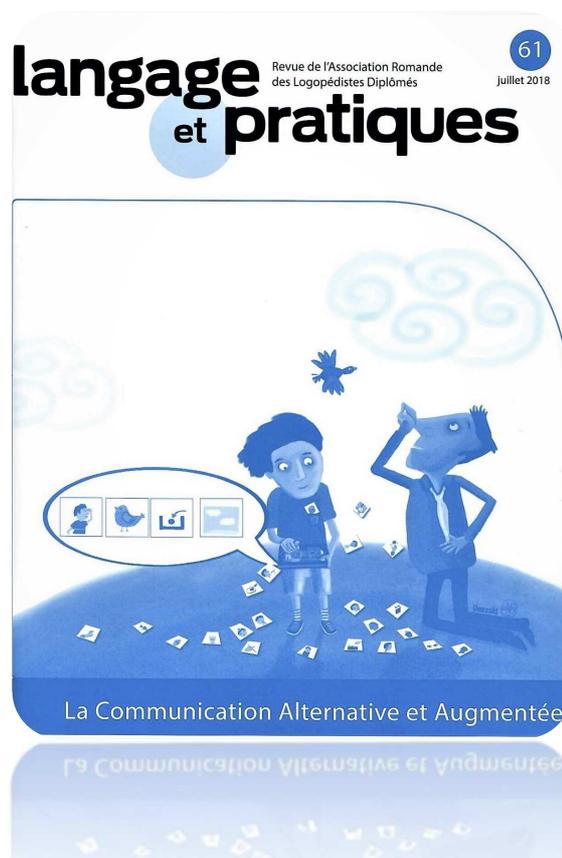
Langage et Pratiques

Commission de rédaction:

- **Cécile Angéloz**
- **Sophie Baechler**
- **Daniela Lavanchy**
- **Stéphanie Pauchard**
- **Salomé Schwob**
- **Catherine Tlili-Hunziker**

Rédaction des notes de lecture:

- **Natacha Avanthay Granges**
- **Evelyne Bonny**
- **Orianne Jaquet**
- **Céline Perrin-Blaser**



Le numéro 61 de la revue Langage et Pratiques est paru en juillet 2018 sur le thème de la pratique logopédique dans le cadre de la Communication alternative et augmentée, thème de la Journée de la logopédie. Il constitue les actes de la journée d'étude du 6 mars 2018 et rassemble les contributions des auteurs de conférences, d'ateliers et de posters. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour le dernier numéro dans sa forme actuelle.

En effet, la revue Langage et Pratique existe depuis de nombreuses années et a subi assez peu de modifications. Le moment est venu de réfléchir et de prendre du temps pour voir si elle répond toujours aux besoins de nos membres et le cas échéant, de faire les modifications nécessaires.

Nous profitons pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont participé de loin, mais surtout de près à son développement et sa réalisation.



CPLOL – Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes Logopèdes de l'UE

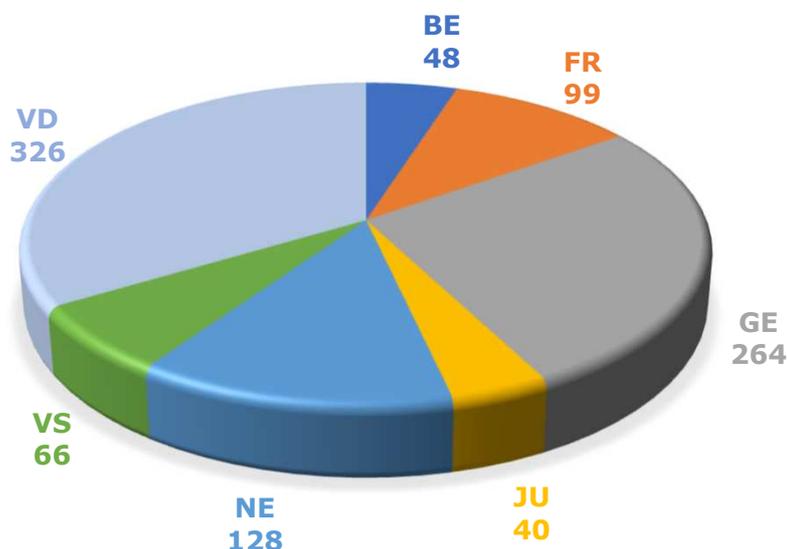
Déléguées:

- **Sylvie Moine**
- **Catherine Tili-Hunziker**

- Le CPLOL a fêté son 30^{ème} anniversaire en 2018. Rappelons que le CPLOL œuvre dans le but de promouvoir et d'honorer la profession de la logopédie à travers l'Europe en présentant à la communauté les nouvelles perspectives dans tous les domaines de travail, recherche et formation. Sur la page d'accueil de son site, vous trouverez d'ailleurs une brochure explicative et détaillée en français, retraçant les 30 ans d'engagement de l'organisation européenne.
- Le 6 mars 2018, à l'occasion de la Journée européenne de la logopédie, le site du CPLOL a fait peau neuve, vous pouvez le découvrir à l'adresse suivante : <https://cplol.eu/>. La version française est en cours.
- Au mois de mai 2018, s'est tenu le 10^{ème} congrès européen en logopédie à Cascais au Portugal. Ce congrès a rencontré un vif succès. Plus de 600 personnes se sont réunies pour développer, échanger et réfléchir autour de présentations riches et variées.
- Le CPLOL est toujours en phase de restructuration et les associations membres devront statuer sur les prises de décision finales lors de l'AG qui se tiendra à Malte en mai 2019.

Les sections de l'ARLD

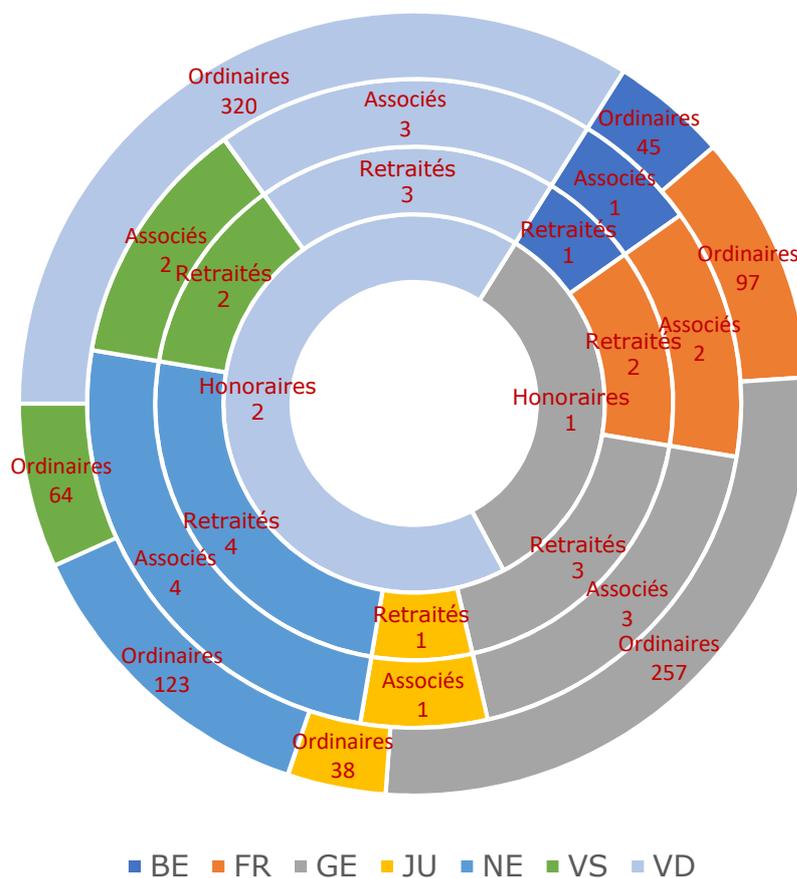
Répartition des membres par canton



Nos membres peuvent être affiliés à plusieurs sections, dans la mesure où ils exercent une activité professionnelle sur plusieurs cantons.

Total: 971

Types de membres par canton et catégorie



Section bernoise

48 membres

Membres du Comité :

- **Michela Ghielmetti et Annika Brissat, co-présidentes**
- **Lucile Chételat**
- **Morgane Gallet, trésorière**
- **Cyndie Mischler**
- **Fanny Paley**

Tout au long de l'année qui s'est écoulée, la priorité du Comité bernois aura été de préparer nos arguments en vue de défendre notre profil professionnel face au canton. En effet, le dossier sur la pédagogie spécialisée est entré dans l'étape clé de la révision de la loi sur l'école et de ce fait, dans la définition de la mise en application de la nouvelle vision du canton. Afin de nous faire entendre, nous avons renforcé notre alliance avec le syndicat des enseignants francophones bernois et avons intégré un groupe consultatif dans le cadre de cette révision de la loi.

Notre principal défi durant cette année aura été et restera de faire (re)connaître notre réalité francophone, différente de celle de la partie alémanique.

Malgré les changements futurs annoncés qui nous toucheront inévitablement, le Comité bernois a obtenu quelques succès en 2018.

Le premier est d'avoir pu à nouveau, après 5 années difficiles, fonctionner avec un Comité au grand complet et s'appuyer sur un groupe de travail disponible et efficace dans le dossier de la pédagogie spécialisée. La promesse faite de limiter au maximum le nombre de Comités et de permettre à chacun de s'occuper d'un poste/dossier seulement a pu être tenue. Le Comité n'a eu besoin de se réunir que 3 fois en 2018. Le Groupe de travail a répondu à une consultation et nous a représentés à 2 séances avec le canton.

Sur le plan cantonal, nous avons réussi à faire inscrire dans le rapport sur la pédagogie spécialisée l'importance de tenir compte des différentes réalités et plus particulièrement celle de la partie francophone. A nous d'en tirer maintenant profit.

Section fribourgeoise

99 membres

Membres du Comité :

- **Emilie Boffard, co-présidente**
- **Delphine Clerc, co-présidente**
- **Stéphane Jullien, co-président**
- **Muriel Streuli, trésorière**

Entre août 2017 et août 2018, le Comité FR était composé de 3 personnes, dont une en congé maternité, et d'une trésorière. Nous assurons à 3 une co-présidence et discutons toutes les décisions ensemble. Delphine Clerc assure essentiellement le lien avec la DICS et se charge de quelques tâches administratives. Emilie Boffard gère la boîte mail et le secrétariat. Stéphane Jullien assure le lien avec la Romandie via les PIC, et, avec Emilie Boffard, gère le dossier DSAS. Le comité, sur cette période, s'est réuni 8 fois.

Priorités 2018: repenser la forme du Comité et l'engagement des membres pour pouvoir poursuivre l'existence de la section FR : mettre en place un fonctionnement efficace et faire appel à des ressources extérieures.

Pour le dossier DSAS : soutenir le nouveau Groupe de travail créé pour défendre la logopédie adulte, maintenir le dialogue et le lien de celui-ci avec le Comité, favoriser les échanges avec la conseillère d'Etat.

Loi sur la Pédagogie Spécialisée: gérer son entrée en vigueur, maintenir le dialogue avec la DICS et son nouveau responsable, M. Stéphane Noël.

Principal défi: gérer à 3 toutes les tâches du Comité, garder la motivation et l'énergie au sein du groupe !

Succès 2018 : création d'un Groupe de travail pour la logopédie adulte grâce à l'action commune avec la FLV; maintien du groupe ALIFR grâce à l'investissement de 3 nouvelles personnes: nous profitons de ce rapport pour dire encore un énorme merci aux membres engagés jusqu'à présent dans le comité ALIFR et le travail considérable entrepris

Journée de la logopédie du 6 mars organisée en partie à Fribourg : participation active de la section. Stéphane Jullien a initié l'idée et participé à l'organisation d'une journée de formation, de présentations et de posters pour laquelle il a mis en relation le niveau romand de l'ARLD, la chaire de logopédie de l'université de Neuchâtel ainsi que le Home Ecole romand de la Fondation des Buissonnets. Un article a été publié dans le Journal La Gruyère et le no 61 de Langage et Pratiques fait écho à cette journée.

Section genevoise 264 membres

Membres du Comité:

- **Stéphanie Pion, présidente**
- **Charlotte Darras, vice-présidente**
- **Céline Dussautoir, trésorière**
- **Sofia Carvalho**
- **Amandine Claeysens**
- **Elia Lanzilao**

Fil de rouge de notre année 2017-2018 au Comité ARLD Genève :

Ecole inclusive:

- * Mise en place progressive de la PES (Procédure d'Evaluation Standardisée)
- * Intégration de quelques logopédistes dans certaines écoles
- * Changement du Concept Cantonal de Pédagogie Spécialisée

Prévention :

- * Volonté de rendre la profession plus visible pour tous (tout-venants et autres professionnels) avec la création d'un groupe de réflexion dans notre canton
- * Création d'un groupe Rés'Oralité
- * Réalisation d'une plaquette sur le mouchage (en cours d'édition).
- * Mise en place d'un Troc et Bourse aux jeux
- * Gala des logos (3ème édition)

Formation :

- * « Trisomie 21 : prendre en charge fonctions oro-faciales et développement de la communication »

Membres :

- * Accueil de nouveaux membres.
- * Réponse aux différents mails des membres.

Section jurassienne

40 membres

Membres du Comité:

- **Nathalie Erard Eschmann, présidente**
- **Sandrine Gamba Würsten**
- **Catherine Parietti**
- **Marie-Noëlle Provot**
- **Elsa Rouvinez Vonlanthen, trésorière**

Le comité s'est réuni 11 fois.

Nous avons un nouveau fonctionnement depuis le 1er août 2017 avec la mise en place de la nouvelle ordonnance régissant les mesures pédagogiques. Les demandes de logopédie des privés passent devant une commission composée d'une logopédiste (appartenant au service public), d'une enseignante spécialisée et d'une psychologue scolaire.

Les économies n'étant toujours pas suffisantes pour le canton, le Groupe de travail a été réactivé début 2018. Si une nouvelle baisse de tarif a pu être évitée de justesse, les pressions pour de nouvelles mesures de restriction font toujours l'objet de négociations. La vigilance est donc toujours d'actualité

Nous avons répondu à 2 consultations: - d'une part celle concernant le projet CARA (dossier électronique du patient) - mais aussi et surtout celle concernant le concept de pédagogie spécialisée qui a demandé un fort investissement.



Le Groupe de travail "statistique" continue à recueillir nos données.

Nous avons mis en place un Groupe de travail "Information Dys", suite aux demandes régulières des écoles primaires, secondaires ou professionnelles. Il est composé de 3 logopédistes.

Mme Sandrine Praz a animé une journée de formation en septembre: "Et si on parlait le langage des solutions?"

Une logopédiste a participé à la préparation de la Journée de la logopédie.

Section neuchâteloise

128 membres

Membres du Comité:

- **Aline Felber, présidente**
- **Emilie Godbille, vice-présidente**
- **Anaïs Favre, trésorière**
- **Marion Bassin**
- **Dominique Bovet-Kernen**

L'année écoulée a été particulièrement riche en défis et en action pour notre section ! Cette situation particulière, liée à l'actualité cantonale inquiétante pour notre profession, a mis en lumière tout le potentiel rassembleur de notre association et les magnifiques ressources des orthophonistes pour défendre notre métier. Impossible donc de résumer en quelques lignes tout le chemin (escarpé) parcouru durant ces 12 derniers mois. En voici les grandes lignes:

- L'Etat nous a soumis pour information, et avec la possibilité de faire des observations, son projet de stratégie cantonale dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Ce projet dépasse largement l'orthophonie et nous a semblé globalement bien construit. Nous avons cependant formulé quelques inquiétudes, en particulier concernant la limitation du libre-choix du thérapeute.

Ces remarques ont été très partiellement entendues. L'ARLD-NE devra suivre de près la mise en place de ce concept, ayant proposé une collaboration avec l'Etat sur certains points.

- Une tentative de prise de contact en été 2017 avec Mme Maire-Hefti, conseillère d'Etat en charge de l'éducation et de la famille, est restée lettre morte jusqu'à l'annonce abrupte, en décembre, de mesures d'économies drastiques de 25% du budget cantonal alloué à l'orthophonie ! Nous avons donc été plongées du jour au lendemain dans une formation accélérée en politique et en lobbying, et toute la section s'est mobilisée pour manifester sur la place publique, donnant une visibilité importante à notre profession et à notre association. Ces actions, avec le soutien précieux de notre Secrétaire générale, nous ont permis d'obtenir de l'Etat un mandat pour constituer un Groupe de travail chargé de réfléchir au maintien de la qualité des prestations d'orthophonie dans ce contexte d'austérité. Ce Groupe de travail rendra un rapport tout prochainement à Mme Maire-Hefti. Affaire à suivre donc...
- Et pour terminer sur une note positive, on retiendra aussi la très belle expérience de la présentation du film « M » au cinéma !

Section valaisanne

66 membres

Membres du Comité:

- **Anne-Laure Chauveau, présidente**
- **Laure Eggel, trésorière**
- **Romaine Flückiger-Pagliotti**
- **Jean-Luc Mottet**

Depuis l'AG d'octobre 2017, le Comité valaisan ne s'est rencontré qu'à deux reprises. En effet depuis la cantonalisation en 2016, les sollicitations des membres sont plutôt rares. La plupart des logopédistes valaisans étant employés de l'Etat, les remarques ou questions relevant de la pratique ou des conditions de travail remontent le plus souvent par la voie hiérarchique et c'est cette démarche qui est privilégiée jusqu'ici. L'Association professionnelle n'a donc que peu d'utilité dans la représentation des membres vis-à-vis de leur employeur.

Par conséquent, le Comité accomplit principalement les tâches administratives (listes de membres, accueil des nouveaux membres, partage d'informations, formation permanente ou conférences, liens avec le CEVALO, lancement ou gestion de Groupes de travail, etc.) et représentatives à la Romandie (Assemblée des délégués et PIC). Nous pouvons d'ailleurs remercier très chaleureusement Romaine Flückiger-Pagliotti qui accomplit la plupart de ces tâches.

En ce qui concerne les deux réunions, elles ont eu lieu en mars et avril 2018. Lors de la seconde, à laquelle la Secrétaire générale Joëlle Pitteloud a été conviée, il s'agissait de discuter des projets futurs de la section, afin d'envisager le renouvellement du Comité cet automne, mais aussi de proposer différents sujets qui pourraient intéresser les membres à s'engager dans des groupes de réflexion ou de travail, tels que :

- Groupe d'évaluation de l'après-cantonalisation (qualité du travail, organisation, cahier des charges, dotation, listes d'attentes, formations, etc.)
- Groupe sur l'état des lieux de ce qui se fait actuellement en Valais en-dehors du travail spécifiquement clinique (recensement des ressources)
- Groupe de prévention et prise en charge précoces (maternités, pédiatres, CMS, crèches, conférences, ateliers, etc.)
- mise en place des café-logopédiques
- renforcement du comité et lutte pour la défense de la profession
- développement de l'harmonisation des pratiques logopédiques intra- et inter-cantonaux

Il est indéniable que l'effectif du Comité réduit à 3 membres, ne permet pas d'approfondir tous ces sujets de réflexion, ce qu'il regrette sincèrement. C'est le défi actuel et sérieux de notre section pour 2019.

En parallèle au Comité, il y a actuellement le Groupe de travail pour la formation permanente, composé de Viviane Lamon et Amélie Claivaz qui a prévu une journée de formation sur le bégaiement cet automne.

Par ailleurs, le Comité est depuis quelques temps passablement sollicité par les médias: radio Rhône FM a interviewé en août une membre de l'association travaillant en privé et prochainement il est prévu que la RTS fasse également un reportage au téléjournal sur la situation dans le canton. Le Comité prend à coeur de répondre aux différentes sollicitations des médias qui puissent permettre l'augmentation de notre visibilité, mais surtout le partage de notre réalité professionnelle.

Section vaudoise 326 membres

Membres du Comité:

- **Claire Cajot**
- **Lauriane Derain**
- **Estelle Grolimund, trésorière**
- **Pauline Mudry**
- **Julie Smith**
- **Laurie Valton, présidente**

Le Comité s'est réuni 14 fois entre août 2017 et août 2018.

Le gros sujet de préoccupation de la section reste la Loi sur la Pédagogie Spécialisée (LPS), dont le projet de règlement d'application a été mis en consultation par le Canton au printemps 2017 (l'ARLD-Vaud avait alors pris position). Nous sommes soulagés que les autorités cantonales aient finalement souhaité un retour en arrière et qu'ils mènent actuellement une réflexion pour apporter un nouveau règlement qui sera soumis à la consultation en automne 2018, pour une entrée en vigueur en août 2019.

L'ARLD-Vaud reste en contact avec les différentes associations consultées durant le printemps 2017. Notre association n'a pas pu être intégrée aux Groupes de travail, qui sont uniquement internes à l'administration, mais nous rencontrons régulièrement Mme Cesla Amarelle (cheffe du département) et M. Raphaël Gerber (responsable des prestations de l'Office de Psychologie Scolaire) dans le but de suivre la réflexion et de l'influencer.

Le Groupe de travail sur le cahier des charges est en attente de nouvelles de la part de l'État.

Nous rencontrons régulièrement M. Ivan Deineko (référént cantonal de la logopédie) afin de rester en lien avec les autorités cantonales.

Finances



Association romande des logopédistes diplômés, Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

(exprimé en francs suisses)

	2017	2016
ACTIF		
Caisse	0.50	44.45
Poste	15 648.71	19 102.36
Banques	215 564.51	219 608.72
Dépôt-titres	56 729.50	56 679.90
Liquidités et titres	287 943.22	295 435.43
Débiteurs	-	1 680.00
Provision sur débiteurs	-	(1 680.00)
Débiteurs	-	-
Actifs transitoires	8 166.40	10 811.55
Comptes de régularisation	8 166.40	10 811.55
Actifs circulants	296 109.62	306 246.98
Immobilisations corporelles	2 860.00	1 900.00
Immobilisations corporelles	2 860.00	1 900.00
Actifs immobilisés	2 860.00	1 900.00
TOTAL DE L'ACTIF	298 969.62	308 146.98

Finances

Association romande des logopédistes diplômés, Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

(exprimé en francs suisses)

	2017	2016
P A S S I F		
Créanciers	-	3 024.00
Créanciers	-	3 024.00
Passifs transitoires	16 638.45	49 037.40
Comptes de régularisation	16 638.45	49 037.40
Capitaux étrangers à court terme	16 638.45	52 061.40
Capitaux étrangers	16 638.45	52 061.40
Réserve Formation continue	25 750.40	25 750.40
Réserve Sections Cantonales	20 000.00	20 000.00
Réserves	45 750.40	45 750.40
Capital	236 580.77	210 335.18
Capital	236 580.77	210 335.18
Capital et Réserves	282 331.17	256 085.58
TOTAL DU PASSIF	298 969.62	308 146.98

Finances

Association romande des logopédistes diplômés, Lausanne

COMPTE D'EXPLOITATION - 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

(exprimé en francs suisses)

	2017	2016
Cotisations	483 780.50	451 443.00
Ventes revues Langage et pratiques y.c. DVD	1 878.61	2 138.16
Produits formation continue	47 145.00	72 178.58
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>532 804.11</i>	<i>525 759.74</i>
Sections Cantonales	141 500.00	140 575.00
Frais revues Langage et pratiques	9 101.40	21 459.65
Frais pour la formation continue	20 913.82	42 002.03
<i>Frais directs</i>	<i>171 515.22</i>	<i>204 036.68</i>
Bénéfice brut	361 288.89	321 723.06
Frais de personnel et des organes de l'association	251 261.05	226 519.51
Loyers et entretien installations	7 225.80	9 047.85
Commissions et groupes de travail	19 046.90	23 018.80
Frais de bureau, téléphone, informatique	4 015.85	10 444.23
Cotisations	26 749.00	30 482.90
Publicité et divers	1 238.30	-
Site internet	5 919.85	18 391.95
Honoraires de tiers	16 508.00	18 449.35
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>331 964.75</i>	<i>336 354.59</i>
Excédent d'exploitation	29 324.14	(14 631.53)
Variation provision sur débiteurs	-	830.00
Dotation aux amortissements	(1 734.45)	(906.08)
Produits financiers	49.60	56.60
Charges financières	(399.45)	(478.45)
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	27 239.84	(15 129.46)
Impôts	(994.25)	(1 026.25)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE AVANT ATTRIBUTION ET DISSOLUTION DE RESERVES ET PROVISIONS	26 245.59	(16 155.71)
Utilisation des réserves et provisions:		
- Assemblée des délégués	-	5 000.00
- Réserve Formation continue	-	10 000.00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES ATTRIBUTION ET DISSOLUTION DE RESERVES	26 245.59	(1 155.71)
Capital au 1er janvier	210 335.18	211 490.89
CAPITAL AU 31 DECEMBRE	236 580.77	210 335.18

Finances

Association romande des logopédistes diplômés, Lausanne

COMPTE D'EXPLOITATION DETAILLE - 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

(exprimé en francs suisses)

	2017	2016
Salaires	200 875.15	151 232.81
Transfert secrétariat	-	2 664.30
Comité directeur	9 707.90	29 870.35
Charges sociales	36 266.75	30 669.00
Frais du secrétariat et Comité directeur	4 411.25	12 083.05
<i>Frais de personnel, Comité directeur et Assemblée</i>	<i>251 261.05</i>	<i>226 519.51</i>
Commission de déontologie	9 236.65	10 034.55
Commission des finances	560.55	309.00
Groupe de travail Dyscalculie	264.00	1 366.60
Groupe PIC + AD	6 070.30	9 818.25
Commission d'évaluation des structures	-	1 490.40
Groupe de travail Prévention	1 871.20	-
Groupe de travail Pratiques professionnelles	204.40	-
Groupe de travail Journée de la logopédie	839.80	-
<i>Commissions et groupes de travail</i>	<i>19 046.90</i>	<i>23 018.80</i>
Cotisation C/APSL	11 687.00	14 385.00
Cotisation Travail Suisse	12 467.00	12 467.00
Syndicat des professions libérales	2 500.00	2 500.00
Diverses cotisations	95.00	1 130.90
<i>Cotisations</i>	<i>26 749.00</i>	<i>30 482.90</i>
Veille juridique et juriste	14 024.00	7 227.35
Honoraires comptabilité et révision	2 484.00	11 222.00
<i>Honoraires de tiers</i>	<i>16 508.00</i>	<i>18 449.35</i>



ARLD
association romande
des logopédistes diplômés

**Place de la Riponne 5
1005 Lausanne**

Tél. 021 732 17 31

**www.arld.ch
secretariat@arld.ch**

©2018-ARLD